



Le point trimestriel sur le **Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario**

31 décembre 2022

Introduction

Chaque trimestre, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) surveille la situation de capitalisation de la solvabilité et publie les ratios de solvabilité projetée des régimes de retraite à prestations déterminées de l'Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision que l'ARSF utilise pour améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et pour engager de façon proactive un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Il peut également servir aux fiduciaires de régimes qui doivent respecter une norme élevée de diligence dans l'administration de leurs régimes de retraite et l'investissement des actifs des régimes. La mise en place d'un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels fait face le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation des risques sont essentielles pour obtenir les résultats escomptés et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, à titre de fiduciaire, il est important que l'administrateur d'un régime soit attentif à la capacité du régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et à la probabilité de procurer les prestations promises dans le cadre de plusieurs résultats possibles qui peuvent découler des stratégies de financement et de placement.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2022

Malgré la détérioration des marchés financiers qui a entraîné des rendements négatifs à deux chiffres en 2022, le niveau de capitalisation de la plupart des régimes de retraite est demeuré robuste tout au long de l'année. Le ratio de solvabilité médian à la fin de 2022 est revenu à son niveau record du 31 mars 2022.

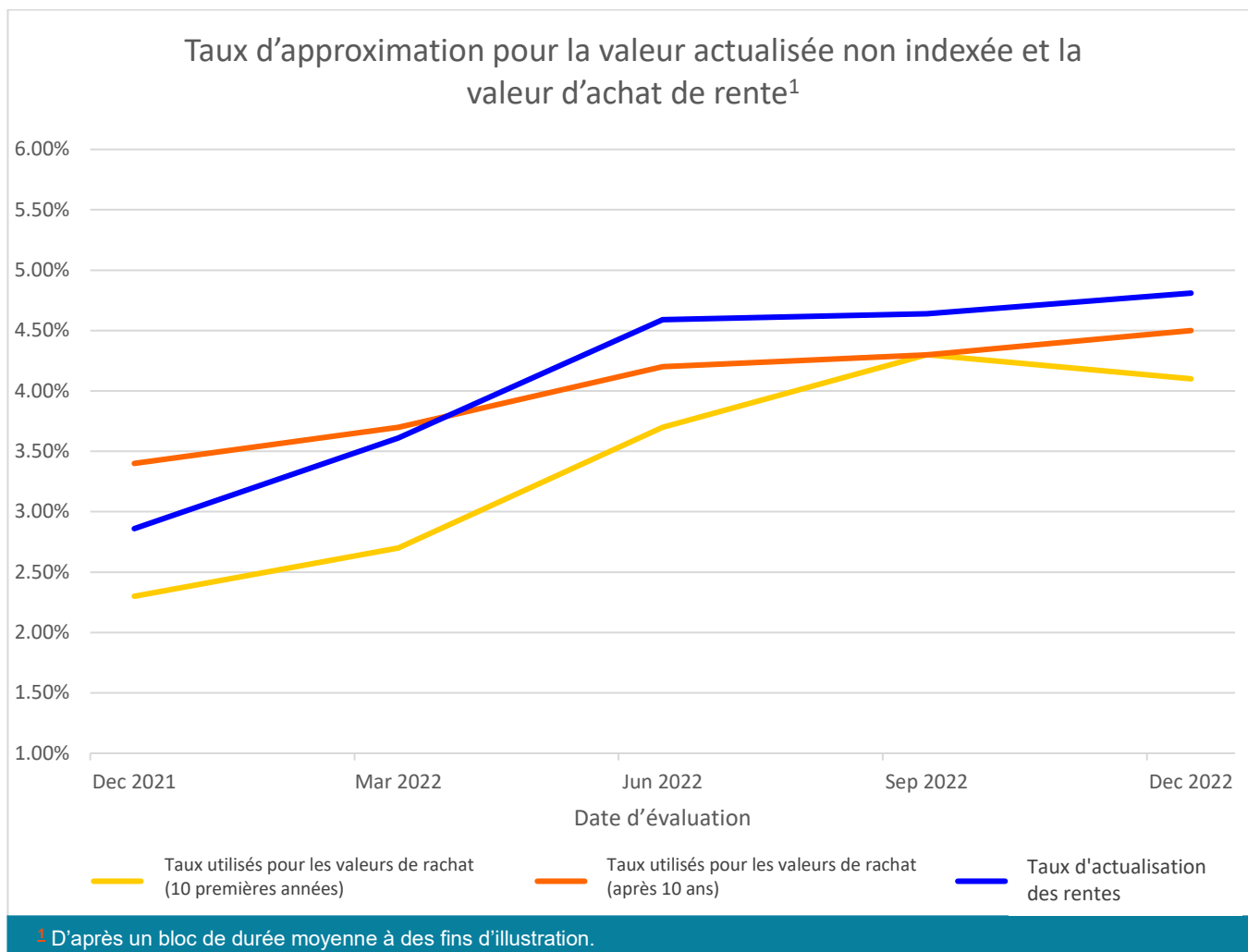
- Le ratio de solvabilité projetée médian s'établissait à 112 % au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 3 % par rapport à 109 % au 30 septembre 2022 (et une augmentation de 2 % par rapport à 110 % à la fin de 2021).
- Au 31 décembre 2022, le pourcentage des régimes de retraite qui devaient être capitalisés intégralement sur la base de la solvabilité était de 81 %. Le pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité était inférieur à 85 % était de 2 %, en baisse de 1 % par rapport au dernier trimestre.
- Après trois trimestres de rendements négatifs, les rendements du capital investi au quatrième trimestre de 2022 ont été positifs, avec un rendement net s'établissant en moyenne à 2,7 %. Toutefois, l'exercice dans son ensemble s'est terminé dans le rouge, avec un rendement net moyen de -14,1 %.
- Les taux d'actualisation de la solvabilité ont continué d'augmenter, ce qui a entraîné une diminution du passif du régime.

De manière générale, les régimes de retraite ont fait preuve de résilience tout au long d'une année remplie de défis et de volatilité des marchés. Bien que la majorité des régimes soient capitalisés intégralement sur la base de la solvabilité, ce ne sera pas nécessairement le cas sur la base de la continuité. Dans le contexte actuel, le financement des régimes de retraite est plus susceptible de dépendre des préoccupations en matière de continuité. Nous encourageons les promoteurs et les administrateurs de régimes à surveiller continuellement les fluctuations des marchés financiers, les taux d'intérêt élevés et l'inflation, et à gérer les risques du régime pour les années à venir afin de maintenir la sécurité des prestations pour les participants.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2022	T4 de 2022	T3 de 2022	T4 de 2021
Ratio de solvabilité médian	112 %	109 %	110 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	81 %	78 %	81 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	17 %	19 %	17 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	3 %	2 %

Globalement, la solvabilité projetée s’est améliorée depuis le dernier trimestre. L’augmentation de 3 % du ratio de solvabilité projetée médian estimé depuis le 30 septembre 2022 est attribuable aux facteurs suivants :

- Rendement positif des fonds d’investissement de retraite au quatrième trimestre de 2022
 - Au quatrième trimestre de 2022, les estimations de rendement brut et net moyennes, après dépenses, étaient respectivement de 2,9 % et de 2,7 %.
- Changement des taux d’actualisation de la solvabilité
 - Les taux d’actualisation de la valeur de rachat non indexés ont diminué de 20 points de base pour la période choisie et ont augmenté de 20 points de base pour la période ultime, et le taux d’actualisation des acquisitions de rentes non indexé a augmenté de 17 points de base, ce qui a entraîné une diminution du passif des régimes de retraite.

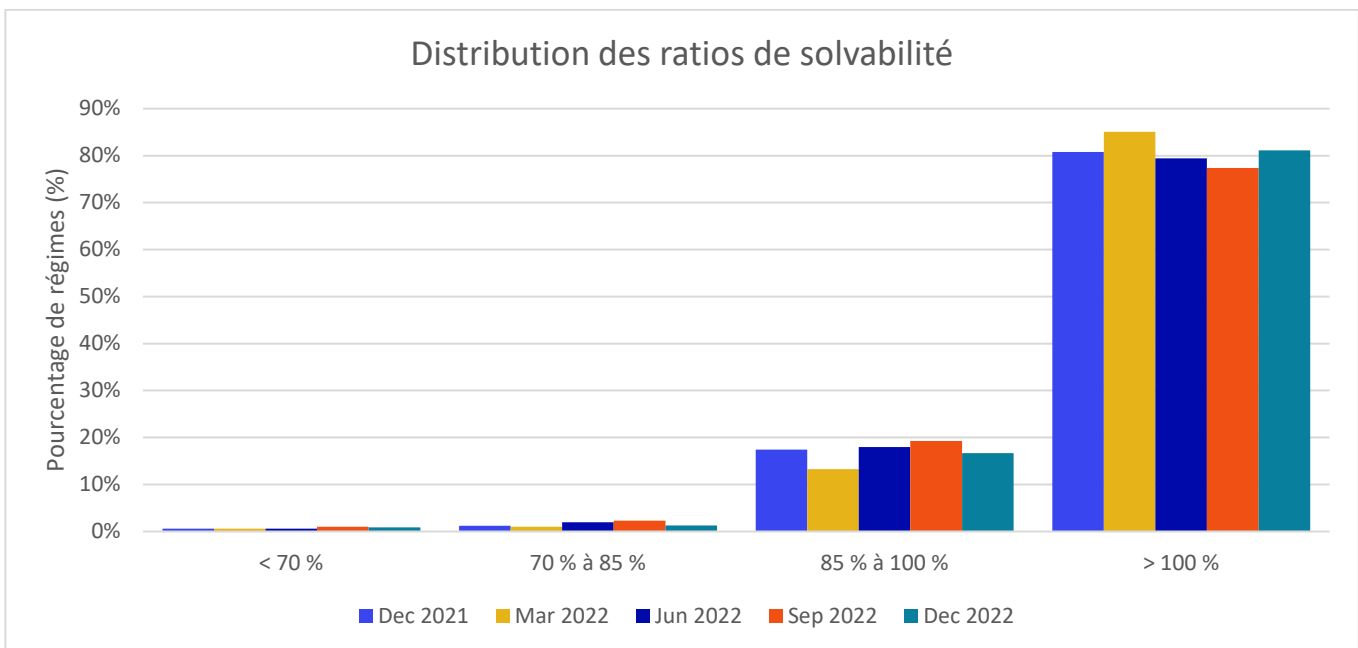
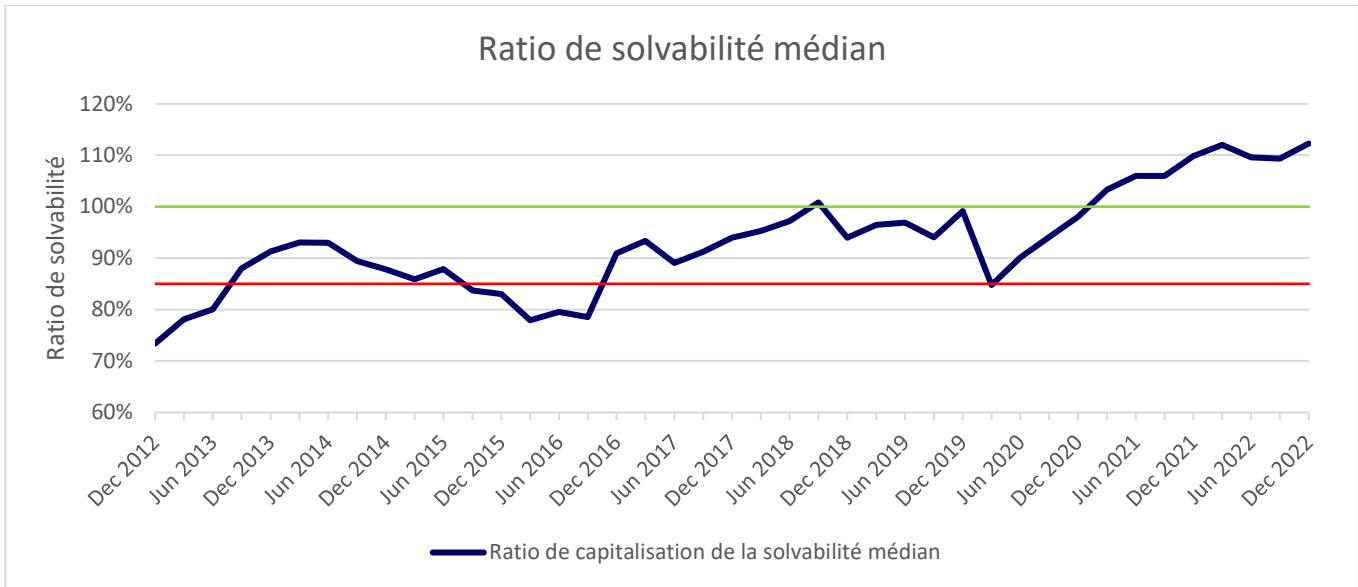


Au cours du quatrième trimestre de 2022, l'inflation au Canada a diminué légèrement par rapport au troisième trimestre, mais est demeurée supérieure à la fourchette cible de la Banque du Canada. Les marchés boursiers se sont mieux comportés qu'au début de l'exercice, et la Banque du Canada a révisé à la baisse ses prévisions du PIB canadien. Les données de Statistique Canada indiquent que l'inflation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'établissait à 6,8 % et à 6,9 % en novembre et octobre respectivement. La composante essence de l'IPC a augmenté de 5,3 % de septembre à novembre, tandis que les composantes nourriture et logement ont toutes deux augmenté de 1,4 % au cours de ces mois. Le logement, la nourriture et le transport sont trois des principales composantes pondérées de l'IPC. Le chômage a légèrement diminué par rapport au niveau de septembre (5,2 %), passant à 5,0 % en décembre. En octobre, la Banque du Canada a révisé à la baisse ses prévisions du PIB pour 2022 et 2023, à 3,25 % et 1 %, respectivement, comparativement à 3,5 % et 1,75 % dans le

précédent rapport sur la politique monétaire. Elle prévoit que l'inflation chutera à environ 3 % d'ici la fin de 2023 et à environ 2 % d'ici la fin de 2024.

La courbe de rendement des obligations du gouvernement du Canada a été encore plus inversée au quatrième trimestre qu'au troisième trimestre de 2022. Le taux de rendement de référence à 2 ans a augmenté de 27 points de base pour s'établir à 4,06 %, tandis que le taux de rendement de référence à 10 ans s'est établi à 3,3 % à la fin du quatrième trimestre de 2022. À la fin de ce quatrième trimestre, le taux de rendement de référence à 10 ans était de 76 points de base au-dessous du rendement à 2 ans, alors qu'il n'était inférieur au rendement à 2 ans que de 63 points de base à la fin du troisième trimestre. Sur les marchés canadiens, l'indice des obligations universelles FTSE Canada a augmenté de 0,1 % au quatrième trimestre et l'indice composé de rendement global S&P/TSX a augmenté de façon notable, revenant à 6,0 % au quatrième trimestre. Pour l'indice composé S&P/TSX, les secteurs des technologies et de l'immobilier ont affiché le meilleur rendement, tandis que les secteurs des soins de santé et des services publics ont affiché le moins bon pour ce trimestre.

Les banques centrales du monde entier ont continué de relever leurs taux d'intérêt au quatrième trimestre. La Banque du Canada a décrété deux hausses importantes de son taux directeur, chacune de 50 points de base, le 26 octobre et le 7 décembre. Le taux cible du financement à un jour à la fin du quatrième trimestre s'établit à 4,25 %. La Réserve fédérale américaine a décrété deux hausses de taux des fonds fédéraux le 2 novembre et le 14 décembre, de 75 points de base et de 50 points de base respectivement. La limite supérieure de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux américains à la fin du quatrième trimestre était de 4,5 %. La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont toutes deux procédé à un resserrement quantitatif et continuent de réduire les avoirs du bilan. À la fin du quatrième trimestre de 2022, le marché canadien des swaps indexés sur le taux à un jour prévoyait des hausses supplémentaires de 25 à 50 points de base des taux directeurs au premier semestre de 2023.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats fournis dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 décembre 2022 à partir des hypothèses suivantes :

- Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations liées aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants retraités, comme l'indiquait le dernier rapport d'évaluation actuarielle déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets, après dépenses.
 - Les passifs projetés ont été calculés en fonction des Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et des conseils sur l'achat de rentes de l'ICA applicables à la date des projections.
2. Les taux de rendement nets réels de chaque régime sont calculés en fonction des données tirées du dernier sommaire des renseignements sur les placements (SRP) déposé. L'estimation sur les rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des avoirs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par une charge trimestrielle de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume les répartitions moyennes d'actifs des régimes inscrites au SRP, par principale catégorie d'actifs, selon le SRP le plus récent déposé :

Espèces	Actions canadiennes	Actions étrangères	Revenu fixe	Secteur immobilier	Autres
3,1 %	19,8 %	20,5 %	49,5 %	5,8 %	1,3 %

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement net total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire universel FTSE Canada	Indice obligataire à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T4 de 2022	1,0 %	6,0 %	8,2 %	0,1 %	-1,0 %	3,6 %
T3 de 2022	0,5 %	-1,4 %	-0,1 %	0,5 %	1,5 %	-6,4 %
T2 de 2022	0,1 %	-13,2 %	-13,4 %	-5,7 %	-11,8 %	-12,6 %
T1 de 2022	0,1 %	3,8 %	-6,2 %	-7,0 %	-11,7 %	-6,2 %